



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada

Voir dans le document/
See herein

ÉLECTRONIQUE VIA POSTEL
POSTEL ELECTRONIC BID

NA

Québec

NA

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet SERVICES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ CONST CONSTRUCTION HEALTH AND SAFETY SERVICES		
Solicitation No. - N° de l'invitation EF930-211180/A	Date 2021-01-22	
Client Reference No. - N° de référence du client EF930-211180	Amendment No. - N° modif. 002	
File No. - N° de dossier MTC-0-43173 (480)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTC-480-15989		
Date of Original Request for Standing Offer		2020-12-18
Date de la demande de l'offre à commandes originale		
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2021-02-11 Heure Normale du l'Est HNE		
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Bélisle, France		Buyer Id - Id de l'acheteur mtc480
Telephone No. - N° de téléphone (514) 601-1372 ()	FAX No. - N° de FAX () -	
Delivery Required - Livraison exigée		
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:		
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Modification 002 :

La présente demande d'offre à commandes est modifiée.

a) Les questions et réponses suivantes font partie intrégrante de l'appel d'offres :

Question 1) Il est stipulé, à la page 23 de 35 du document d'appel d'offres, que les services d'un agent de santé et sécurité détenant une attestation émise par la CNESST pourraient être exigés dans le cadre de certains mandats. Or, nous ne retrouvons aucun élément en lien avec cette ressource dans le document de prix (Annexe B - p : 26/27 de 35). Merci de nous éclairer à ce sujet.

Réponse : Un agent de sécurité pourrait être requis si le Canada devient maître d'œuvre d'un projet, comme stipulé dans l'article 2.5.3 du Code de la Sécurité pour les travaux de Construction. Par contre, il est très rare que le Canada est désigné maître d'œuvre. Si un tel cas devait arriver, Il se pourrait qu'un agent de sécurité soit demandé et une demande de prix sera effectuée par le gestionnaire de projet.

Question 2) Nous constatons, à la lecture de la page 11 de 35 du document d'appel d'offres, que 20 points sont accordés au Critère no. 2 (Compétences et expérience du personnel), soit 10 points maximum / CV. En comptabilisant toutefois le nombre de points attribués dans les tableaux des pages 11 et 12 (formation académique (maximum de 7 points), formation supplémentaire (maximum de 2 points) et nombre d'année d'expérience de travail (maximum de 4 points)), le total maximum de points est de 13. Devons-nous en déduire qu'il s'agit d'une erreur?

Réponse : Non ce n'est pas une erreur mais le tableau Formation académique sera modifié pour un maximum de 3 points.

Tableau Formation académique: max 3 pts;

Tableau Formation supplémentaire: max 2pts;

Attestation : 1 point bonus - voir modification ci-dessous;

Tableau Nombre d'année d'expérience: max 4 pts.

Dans les tableaux no. 1 et 3, on ne cumule pas les points, les points sont donnés selon la plus haute catégorie atteinte par le CV.

Question 3) Toujours en lien avec le Critère no. 2 (Compétences et expérience du personnel), présenté à la page 11 de 35 du document d'appel d'offres, la firme est notamment évaluée sur la formation académique du personnel identifié. Dans le tableau *Formation académique*, illustré à la même page, 1 point bonus est accordé aux professionnels détenant une Attestation d'instructeur pour le Cours de Santé et sécurité générale pour les chantiers de construction. Considérant que peu de professionnels au Québec détiennent une telle attestation, et afin d'éviter toute situation préjudiciable, serait-il possible de considérer une équivalence pour les ressources que nous proposons, lesquelles possèdent d'ailleurs les qualifications et l'expérience requise en matière de services et travaux similaires?

Réponse : Une personne qui a obtenu l'attestation d'instructeur pour le Cours de Santé et Sécurité démontre qu'il maîtrise ses connaissances en matière de SST. Nous accordons 1 point bonus supplémentaire pour cette attestation. Voir l'addenda du critère #2 ci-dessous.

- b) En référence à la **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**, modifier et remplacer le critère no. 2 par ce qui suit:

Critère no 2 : Compétences et expérience du personnel (20 points – 10 points maximum/CV)

Ce que nous recherchons :

Les offrants doivent démontrer qu'ils ont à leur service du personnel de projet ayant une formation académique et professionnelle de même qu'une expérience de travail en lien avec les services requis.

Ce que la firme doit déposer :

Les curriculum vitae (CV) des deux personnes identifiées comme étant celles qui fourniront les services requis dans le cadre de l'offre à commandes (exigence obligatoire O1).
Les CV doivent contenir 3 pages maximum et décrire notamment les informations suivantes:

- formation académique;
- nombre d'années d'expérience en lien avec les services requis;
- nombre d'années d'ancienneté auprès de la firme;
- principales fonctions au sein de la firme;

Les CV des deux personnes identifiées (exigence obligatoire O1) seront évalués de la façon suivante:

Formation académique	
Diplôme collégial ou universitaire dans un programme non relié à la santé et sécurité.	1 point
Diplôme collégial dans un programme relié à la santé et sécurité.	2 points
Diplôme universitaire dans un programme relié à la santé et sécurité.	3 points
TOTAL:	Maximum de 3 points

Si le programme d'études n'a pas été suivi dans un établissement d'enseignement du Québec, le soumissionnaire doit fournir la preuve d'équivalence dans sa soumission.

Formation supplémentaire autre que celle suivie lors de la formation académique ou dans le *Cours de santé et sécurité générale pour les chantiers de construction* - fournir les attestations.

Formation supplémentaire	
Prévention des chutes de hauteur.	0,5 point
Procédures de cadenassage.	0,5 point
Espaces clos.	0,5 point
Sécurité des machines.	0,5 point
TOTAL:	Maximum de 2 points

Attestation	
Attestation d'instructeur pour le <i>Cours de Santé et sécurité générale pour les chantiers de construction</i> .	1 point bonus

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EF930-211180/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EF930-211180

N° de la modif - Amd. No.
002
File No. - N° du dossier
MTC-0-43173

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTC-480
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Nombre d'année d'expérience de travail en lien avec les services requis	
2 - 4 ans	1 point
5 -7 ans	2 points
8 -10	3 points
11 ans et plus	4 points
TOTAL :	Maximum de 4 points

Les proposants doivent noter qu'aucun point supplémentaire ne sera accordé pour des éléments d'information jugés excédentaires par rapport aux renseignements demandés.

Critère technique	Pointage maximum accordé
Projets antérieurs	60 points
Compétence et expérience du personnel	20 points
NOTE TECHNIQUE TOTALE	80 points

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.